

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 13 (1875)  
**Heft:** 9

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-183202>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ruelles sombres et humides, de leurs mansardes étroites pour venir jouir de toutes les misères, de tous les vices, de toutes les ruses que peuvent mettre au jour les débats d'un jugement pénal.

Quand vous avez été assis durant de longues heures en face d'un pareil auditoire et d'un accusé qui inspire ordinairement la tristesse et la pitié; quand vous avez entendu les dépositions des témoins qui révèlent des faits navrants, inouïs quelquefois, et dont vous êtes obligé de suivre attentivement les détails, vous sentez votre cœur se refroidir; vous vous croyez transporté à cent lieues de votre centre, de votre vie habituelle, et vous ne pouvez vous empêcher de jeter un regard d'angoisse sur la vieille pendule de l'Evêché.

Pendant ce temps, les petits oiseaux cachés dans le feuillage des marronniers de la terrasse gazouillent et sautillent joyeusement de branche en branche, faisant ainsi ressortir le contraste des scènes paisibles et riantes de la nature avec celle à laquelle la loi sur le jury vous oblige d'assister.

On a hâte alors de respirer le grand air, de voir se terminer un drame qui fatigue et qui écoûte, de se prononcer enfin sur le sort d'un coupable placé entre le ministère public qui accuse et le défenseur qui excuse; entre un portrait fait au crayon noir et un portrait fait au crayon blanc; et de terminer ainsi une mission que tout citoyen doit s'efforcer de remplir consciencieusement quand il y est appelé par le sort, mais qui ne doit certes point faire d'envieux.

L. M.

Un médecin français, qui avait mené la vie à grandes guides durant son séjour à l'Université, et avait plus assidûment fréquenté les estaminets que les cours de ses professeurs, était arrivé à l'âge de 40 ans avec des études inachevées et une carrière à jamais brisée. Sans diplôme, comme sans fortune, et après avoir tout essayé, il poussa vers la Suisse, où l'on s'engoue avec une étrange facilité de tout ce qui vient du dehors.

« Les meiges font tous fortune dans ce bon pays, dit-il, faisons comme eux, pratiquons la médecine, entourons-nous d'un certain mystère et le reste viendra tout seul. » Ce qui fut dit fut fait; il administra maintes potions, distribua une tisane guérissant tous les maux, et les clients d'arriver en foule. Quelques-uns guérirent, mais d'autres, fort nombreux, prirent le chemin de l'autre monde, semant la défiance et la frayeur sur leur passage.

La réputation de l'empirique en souffrit; il jugea prudent de s'éloigner.

Ayant souvent entendu parler des goitreux du Valais, il se dirigea vers cette contrée où il espérait trouver un vaste champ de dupes. Arrivé à Martigny, il rencontra un petit vieux à moitié sourd et traînant un goître énorme.

— Voilà mon affaire, dit l'empirique.

Puis, s'approchant de l'idiot:

« Montrez-moi votre goître, mon ami, j'en ai fait disparaître plus de trente et je viens ici dans le but

de faire de nouvelles expériences sur cette triste affection. Depuis quand l'avez-vous? »

Le vieux tendit l'oreille en laissant entendre une respiration sifflante et gênée.

— Depuis quand avez-vous ce goître? reprit le docteur avec force.

— Depuis vingt ans.

— Comment s'est-il développé... à quoi est-ce que cela tient?...

— Ça tient au cou, Monsieur, répondit le goitreux de sa voix obstruée et caverneuse.

Les autres malades que notre aventurier rencontra sur sa route, tous déguenillés et idiots, ne l'édifièrent pas davantage. « Il n'y a rien à gagner avec ces gens-là, pensa-t-il, retournons sur les bords du Léman, c'est encore là le vrai pays des affaires. »

A l'heure qu'il est, notre charlatan vit largement de ses prescriptions, tandis que beaucoup de ses clients en meurent.



#### Un mot sur l'instruction des jeunes filles.

Monsieur le rédacteur,

Me trouvant dernièrement dans une réunion où l'on discutait vos articles sur l'école supérieure de Lausanne, je prends la liberté de vous faire part des idées émises par mes amis ainsi que des miennes.

Nous n'avons pas examiné la question de savoir si les jeunes filles doivent fréquenter l'école supérieure dès l'âge de huit ou douze ans seulement; nous ne nous croyons pas compétents là-dessus. Mais, d'un autre côté, nous avons reporté nos observations sur les jeunes lausannoises, et nous sommes arrivés à conclure que la grande majorité de celles-ci ne reçoit pas du tout une éducation convenable pour la vie pratique. Ce résultat est d'autant plus triste qu'il nous force de rester vieux garçons ou... d'épouser des Allemandes. Cependant il est arrivé que plusieurs de nos amis ayant épousé des Allemandes, qu'ils croyaient des modèles de femmes de ménage, de véritables compagnes n'aimant que l'intérieur de la vie de famille, ont été trompés dans leurs espérances. Leurs jeunes femmes se sont très vite acclimatées et sont autant préoccupées de la toilette, du théâtre, etc., que leurs sœurs Welsches.

Nous pensons donc que pour nous procurer le bonheur de choisir nos compagnes au milieu de nos compatriotes, il faudrait rendre l'éducation des jeunes filles plus pratique, tout en donnant à l'instruction — qui n'est qu'une partie de l'éducation — la plus large part possible.

Et si nous avions l'honneur de siéger parmi les pères de la patrie, voici ce que nous proposerions:

1<sup>o</sup> Jusqu'à l'âge de douze ans, les jeunes filles fréquenteront l'école deux fois par jour. Les matinées seront consacrées aux études : étude de la langue maternelle et de l'arithmétique d'abord, puis ensuite des autres branches de l'enseignement élémentaire.